Image not found or type unknown

Changement de notaire après promesse de vente

Par **parden92**, le **12/12/2013** à **19:40**

Bonjour, j'ai signé une promesse de vente, et maintenant, le notaire bloque la vente pour risque de servitude avec un LOT voisin. Ce notaire nous propose de transmettre le dossier à un autre notaire de mon choix, qui accepterait lui de réaliser la vente définitive.
Ma question est la suivante : en procédant ainsi, est-ce que le vendeur aurait la possibilité de reprendre sa liberté dans ce cas de figure. Je ne veux pas courir ce risque puisque je souhaite vraiment acheter le bien. Je précise que le notaire qui bloque la vente est tout à fait d'accord pour transmettre le dossier et m'indique que ça ne devrait pas prendre beaucoup de temps pour aller à la vente définitive puisque le dossier est déjà fait. Cordialement.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés